

LA BIBLIOTHÈQUE RESPONSABLE ET DURABLE

Informer et éduquer aux enjeux climatiques

Raphaëlle Bats

Chargée de mission Relations internationales et en charge du projet « Développement durable » à l'Enssib, membre de l'IAP « International Advocacy Program » de l'IFLA

Questionner le caractère essentiel ou indispensable de la bibliothèque dans un temps de crise est une habitude des bibliothécaires. Lors de la crise économique de 2008, les bibliothécaires se sont intéressés aux actions que leurs établissements pouvaient mener pour accompagner les personnes les plus touchées et affirmer un rôle social tourné vers la solidarité¹. Face à une crise récurrente dite « de sociabilité », les bibliothécaires ont transformé leurs espaces et les animations pour renforcer la part conviviale de leur rôle social². Dans un contexte de crise de la représentation, les bibliothécaires se sont engagés dans des pratiques participatives pour faire évoluer ce service public culturel³. De même, la crise sanitaire que le monde traverse aujourd'hui, au moment de l'écriture de cet article⁴, a amené les bibliothécaires à se demander quel pouvait être le rôle de la bibliothèque⁵ en temps de confinement des habitants, de fermeture des bâtiments des bibliothèques, et d'infodémie⁶.

- 1 Fabrice Chambon, *Le rôle social des bibliothèques : quels terrains d'action et stratégies d'alliances pour la réduction des inégalités d'accès au savoir ?*, Villeurbanne, mémoire d'étude, DCB Enssib, janvier 2010 (en ligne : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/48221-le-role-social-des-bibliotheques.pdf>) ; Thierry Fouillet, *En temps de crise, quels usages des bibliothèques et quelles attentes des citoyens ?*, Enssib : Biennale des sciences humaines et sociales, 2013 : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/ecouter/64544-en-temps-de-crise-quels-usages-des-bibliotheques-et-queelles-attentes-des-citoyens>
- 2 Amandine Jacquet (dir.), *Bibliothèques troisième lieu*, ABF (Association des bibliothécaires de France), 2017, 2e édition revue et augmentée ; Mathilde Servet, « Les bibliothèques troisième lieu », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2010, n° 4, p. 57-63. Disponible en ligne : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-04-0057-001>
- 3 Raphaëlle Bats, *De la participation à la mobilisation collective : la bibliothèque à la recherche de sa vocation démocratique*, thèse de doctorat en sociologie, Université Paris Diderot, 2019. En ligne : <https://hal.archives-ouvertes.fr/tel-02465951>.
- 4 La pandémie de Covid-19, qui a conduit notamment plusieurs pays à confiner leur population pendant un à trois mois.
- 5 De nombreux webinaires ont été tenus pendant le confinement sur ces questions. Pour n'en nommer que quelques-uns : le séminaire Enssib Bibliocovid, le séminaire de David Lankes, les rendez-vous Lighthouse Libraries de Public Libraries 2030.
- 6 Sur ce concept, son histoire et sa signification, voir Mathias Girel, « Petit retour sur l'idée d'infodémie », *Mathias Girel* (blog), 19 mai 2020, <https://mathiasgirel.com/2020/05/19/petit-retour-sur-lidee-dinfodemie/>

Or cette crise sanitaire et son corollaire qu'est le confinement ont conduit à exacerber une prise de conscience sur de nombreux points : la place du travail dans une vie pensée en termes de vitesse et d'efficacité ; la disparité entre des emplois pouvant se faire à distance et d'autres qui ont pour conséquence au mieux un chômage technique – avec parfois un sentiment d'inutilité – et au pire une perte de salaire avec une augmentation des chiffres du chômage ; la rapidité des renforcements sécuritaires de l'espace public. En parallèle de ces éléments, le confinement a aussi mis en évidence que la diminution de l'activité humaine avait un impact direct – et en temps réel – sur notre environnement : présence d'animaux sauvages dans les rues des villes désertées, diminution des gaz à effet de serre⁷. L'attention portée au fait de « boulangier » soi-même a également manifesté, plus qu'un loisir de confiné, une tentative d'autonomie dans une société qui ne peut soudain plus tout fournir (à commencer par du pain, de la farine ou des œufs), mais aussi le bénéfice du temps (temps pour cuisiner, faire lever sa pâte, etc.).

En d'autres termes, le confinement a posé les bases d'une prise de conscience (dont on pourra mesurer la vacuité ou la profondeur dans quelques mois) d'un « monde d'avant » et de la possibilité d'un « monde d'après », et a suscité des dynamiques pour penser à nouveaux frais notre monde⁸. Nous pouvons bien sûr dresser les contours d'un « monde d'après » inquiétant dans lequel la sécurité prendrait le pas sur la sociabilité, dans lequel la perpétuation d'une économie cynique reprendrait le dessus sur un ralentissement organisé des processus de production et de consommation, dans lequel l'amplification des inégalités des conditions de vie poursuivrait sa course sans obstacle. Et pourtant, au milieu de ces inquiétudes à la fois légitimes et réalistes, un désir d'autre monde se fait aussi entendre. Ce désir est loin d'être une vision optimiste célébrant le temps libéré ou partagé, qui n'a été le fait que d'une partie de la société. Ce désir est davantage une réponse face à l'incapacité des états à prendre la mesure, sans plus attendre, d'une catastrophe déjà en cours : celle du changement climatique. C'est ce désir que nous voyons dans l'enthousiasme pour les sangliers des rues parisiennes, pour le vélo, pour le pain maison... C'est ce même désir qui nous fait également nous poser la question : quel est le rôle de la bibliothèque face à cette crise, celle du changement climatique ? En quoi les actions de la bibliothèque peuvent-elles influencer sur la forme d'un « monde d'après » ?

À cette question, il y a déjà eu beaucoup de réponses. Ces dernières années⁹ ont vu, en France, l'organisation de nombreuses journées d'étude et de mobilisations

7 Cela restera à confirmer, mais la publicité donnée à cette information à la fois par les médias et dans les réseaux sociaux en a fait un des points d'appui de cette prise de conscience que l'activité de l'homme a un impact en temps réel sur notre environnement.

8 Comme notamment la démarche de Bruno Latour avec la consultation « Où atterrir ? ». Bruno Latour, « Où atterrir après la pandémie », avril 2020, en ligne : <http://ouatterrir.fr/>

9 Et ce n'est pas nouveau, voir par exemple : Olivier Savoyat, « Pour une bibliothèque verte », *Bibliothèque(s)*, n° 16, 2004, p. 58-60.

autour de ce qu'on appelle les bibliothèques vertes¹⁰. Nous pourrions donc convenir que le sujet du changement climatique est déjà pris en main et que la bibliothèque est déjà fortement engagée dans la construction de ce « monde d'après ». Pourtant, il nous semble que la situation actuelle invite à repenser ce sujet sous l'angle de la notion d'information. En effet, parler d'information signifie, d'une part la recherche d'information, et donc répondre à un besoin d'information, et d'autre part la fourniture d'information, qu'il s'agisse de sources ou de sélection. En d'autres termes, il y a d'un côté un besoin d'information en vue de quelque chose : comprendre, savoir, agir. Et de l'autre, une sélection d'informations construite avec une appréciation subjective des besoins de compréhension, savoir et action. Apprécier le rôle des bibliothèques quant à l'information sur le climat nécessite un travail d'exploration des modalités de cette transmission d'information.

ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET MÉDIATION AU CLIMAT

Or, pour l'heure, il n'y a pas eu de recherche systématique sur ces transmissions dans les bibliothèques. Plusieurs bibliothèques partagent leurs bonnes pratiques dans le cadre de congrès nationaux et internationaux, de journées d'étude et d'ouvrages. Des bibliothécaires-chercheurs ont publié des articles sur l'action des bibliothèques par rapport au développement durable et leur inscription à l'Agenda 2030, notamment sous l'impulsion de l'IFLA¹¹. Depuis peu, des bibliothécaires ont lancé des répertoires d'actions menées par les bibliothèques : la base de données des témoignages des bibliothèques françaises¹², le site *Libraries4future*¹³ piloté par des bibliothécaires allemands, et enfin le site américain *Borrowed Time*¹⁴ mettent en évidence l'engagement en faveur du climat de plusieurs bibliothèques. Nous avons donc à disposition une quantité

10 À titre d'exemple, le ministère de la Culture a organisé avec la BnF en 2018 et 2019 deux journées d'étude sur le livre et l'environnement sur le circuit du livre ; la médiathèque départementale d'Ille-et-Vilaine a organisé une journée d'étude en 2019 sur les bibliothèques et le développement durable. Au niveau international, l'IFLA s'interroge depuis de nombreuses années sur ces questions via le groupe d'intérêt spécial Sustainable Libraries qui, en dehors de ses conférences, a publié deux ouvrages sur les bibliothèques vertes. Enfin, la manifestation des bibliothèques françaises le 25 septembre 2019 pour l'anniversaire de l'Agenda 2030 a montré l'intérêt fort des bibliothèques sur ces questions et la diversité des réponses apportées.

11 Je donne un unique exemple particulièrement bien mené : celui d'une étude du rôle potentiel des bibliothèques rurales égyptiennes dans la réalisation de l'Agenda 2030 : Essam Mansour, « Libraries as agents for development: The potential role of Egyptian rural public libraries towards the attainment of Sustainable Development Goals based on the UN 2030 Agenda », *Journal of Librarianship and Information Science*, vol 52, n° 1 (2020), <https://journals.sagepub.com/doi/abs/10.1177/0961000619872064>

12 <https://agenda2030bibfr.wixsite.com/agenda2030bib>

13 <https://libraries4future.org/>

Ce mouvement est « [...] une initiative pour lancer et coordonner une mobilisation internationale des bibliothécaires, partant du principe que les bibliothèques sont des acteurs de la protection du climat, que tout le monde peut et doit agir, que les bibliothèques sont des multiplicateurs, des espaces d'éducation et d'information, et qu'elles renforcent la cohésion sociale ».

14 <https://borrowed-time.org/>

non négligeable d'exemples déployés par les bibliothèques pour accompagner la lutte contre les changements climatiques, ou plus généralement pour réaliser les objectifs de développement durable tels qu'inscrits dans l'Agenda 2030 de l'ONU¹⁵. Cependant, ces listes d'actions ne relèvent finalement que minoritairement de la sensibilisation et de la médiation au climat. La plupart sont relatives à l'entretien des bâtiments ou à la chaîne du livre. Il nous semble donc utile aujourd'hui de mener une étude pour savoir s'il existe une médiation spécifique aux bibliothèques en ce qui concerne le climat, et si cette médiation à l'œuvre est opérante. En d'autres termes, peut-on identifier une ou des modalités de formes diverses de médiation au climat et produisent-elles une transformation des comportements quotidiens des usagers ? Un tel projet de recherche est en cours à l'Enssib¹⁶. Pour le mener, il est prévu une étude des programmes, des collections, des services et des documents publics proposés par des bibliothèques autour du changement climatique, en vue à terme d'élaborer et de tester des modèles de transmission et de médiation adaptés. Ce projet en est à ses prémices : définir la notion de médiation (mais ce ne sera pas l'objet de cet article¹⁷) et observer ce que d'autres institutions culturelles et/ou éducatives font, en termes de médiation ou d'éducation à l'environnement, pour en tirer des pistes d'étude.

Le fait est que les systèmes éducatifs se sont penchés depuis plus de 15 ans sur la question de l'éducation à l'environnement. Celle-ci fait partie d'un ensemble d'« éducations à », dont l'éducation aux médias et à l'information. Ces éducations thématiques ont en commun qu'elles ambitionnent d'avoir un impact sur les comportements des enfants et des jeunes, et des adultes qu'ils seront à l'avenir. L'Unesco – au sujet de l'éducation au développement durable, un autre des noms de cette éducation à l'environnement ou à l'écologie – explique : « *L'éducation est un élément essentiel de la réponse mondiale au changement climatique. Elle aide les gens à comprendre et à faire face aux effets du réchauffement climatique, augmente les connaissances sur le climat parmi les jeunes, encourage des changements dans leurs attitudes et leurs comportements, et les aide à s'adapter aux tendances liées aux changements climatiques.* »¹⁸

Les enjeux de cette éducation sont non seulement de provoquer des changements de comportements, mais aussi de préparer les personnes aux changements à venir afin qu'ils puissent s'y adapter. Il y a donc deux aspects à cette éducation : d'une part, un travail sur la responsabilité de chacun et, d'autre part, un travail sur l'*empowerment* de ceux et celles dont la modification des comportements n'aura que peu de poids individuellement. En d'autres termes, un humain averti (et préparé) en vaut deux. L'éducation à l'environnement repose donc sur une sélection et une transmission d'informations pouvant susciter une compréhension des enjeux environnementaux et une

15 Nous reviendrons plus tard sur cet Agenda, qui a pris le relais des Agendas 21 et qui liste 17 objectifs de développement durable, leurs cibles et leurs indicateurs. <https://www.agenda-2030.fr/>

16 Projet financé par le conseil scientifique de l'Enssib en 2020 et déposé par Raphaëlle Bats.

17 Le travail amorcé sur cette question a fait l'objet d'une conférence en mars 2020 : Raphaëlle Bats, « La médiation en bibliothèque : en finir avec le mythe du passeur invisible et silencieux », Journée du DDAME, université de Toulouse, 12 mars 2020.

18 Unesco, « Éducation et sensibilisation au changement climatique », 2 juillet 2015, <https://fr.unesco.org/themes/faire-face-au-changement-climatique/education-sensibilisation-au-changement-climatique>

transformation des comportements quotidiens. Quelles sont les informations susceptibles de produire cela ?

DES INFORMATIONS POUR COMPRENDRE LA LUTTE CONTRE LE CLIMAT

Une étude des besoins des habitants en termes d'information serait bien sûr nécessaire, mais en l'absence d'une telle enquête disponible aujourd'hui, nous pouvons noter trois grands ensembles d'informations dont il nous faut observer la disponibilité ou non.

Les informations scientifiques

La lutte contre le climat part d'abord d'une capacité à s'approprier le débat autour du climat. Cela signifiera avoir des éléments scientifiques, aussi bien que politiques, et des éléments sur la lecture et la compréhension des données transmises par les journaux, les réseaux sociaux et autres sources d'informations sur le climat. À cela, la bibliothèque peut répondre par un travail d'acquisition et de sélection de ressources et, en parallèle, des formations à l'EMI. C'est un point relativement facile, puisque les bibliothèques sont déjà actives pour fournir des informations aux usagers concernant le changement climatique, ou tout du moins les questions écologiques. Cette information scientifique est transmise soit par des collections dédiées et/ou par des abonnements à des revues spécialisées, soit par des temps de débats avec des experts.

Un enjeu de notre étude sur l'information pour la lutte contre le changement climatique sera peut-être aussi de constater si la médiation s'arrête au thème du climat, ou si elle s'ouvre plus largement vers les 17 objectifs de développement durable (ODD) de l'Agenda 2030. Pour rappel, en septembre 2019, l'ONU a fêté les 4 ans de l'Agenda 2030 et de ses 17 ODD. Cet Agenda donne des outils pour penser nos actions et notre impact sur la société de manière à la fois globale (environnement, social, économique), interconnectée (car lutter contre le climat sans favoriser l'éducation, l'égalité ou lutter contre la pauvreté est réducteur), et adaptable au territoire (on ne se fixe pas les mêmes objectifs selon les pays, mais aussi selon qu'on agit au niveau local ou national). L'agenda 2030 est composé de 17 ODD – objectifs de développement durable – que nous proposons de renommer « objectifs de devenir durable » (ODD), tant la notion de développement durable paraît de plus en plus déplacée et anachronique. Il s'agira donc, dans la transmission d'information, de faire circuler l'information sur le climat mais aussi de la resituer dans un ensemble d'informations qui vise à transformer notre devenir, en tenant aussi bien compte des enjeux sociétaux et économiques qu'environnementaux.

OBJECTIFS **DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**



Source : Organisation des Nations unies (ONU), 2015.

Ce glissement est déjà à l'œuvre dans l'éducation à l'environnement, comme le montre Yves Girault dans un article de 2018, avec les différentes appellations des programmes d'éducation à l'environnement, au climat, au développement durable, etc. Dans les bibliothèques, l'adhésion à ce glissement – qui n'est pas adhésion à la notion de développement durable mais à une pensée globale de l'évolution de la société – a été manifeste dans la participation des bibliothèques à l'anniversaire de l'Agenda 2030 le 25 septembre 2019¹⁹, et à laquelle 1 600 bibliothèques ont pris part.

Les informations techniques

En complément de l'information qui vise à se saisir des débats scientifiques, circule une information qui vise plutôt à l'action et qui se veut plus technique. Elle passera par des ouvrages sur le zéro déchet, les potagers, l'autosuffisance, etc., et par des ateliers (par exemple jardin partagé pour les usagers et/ou pour l'accueil de classes). Il s'agit alors à la fois d'éveiller l'intérêt pour les questions environnementales et de sensibiliser à l'écologie, voire à la nature et à la diversité de la nature, et de faire expérimenter des comportements reproductibles.

Cette information technique repose en partie sur l'expérimentation par les citoyens de pratiques écologiques quotidiennes. Aussi, il conviendrait de prendre en compte dans ce champ d'information de la place des différents savoirs mobilisés par les citoyens et susceptibles de fournir l'information nécessaire à leur compréhension, à la prise de conscience, à l'engagement ou à la critique. Angela Barthes et Ouidad Tebbaa²⁰ ont

19 Enssib *et al.*, « Mobilisation 25 septembre », Bibliothèques française et Agenda 2030, 2019, <https://agenda2030bibfr.wixsite.com/agenda2030bib/presentation>

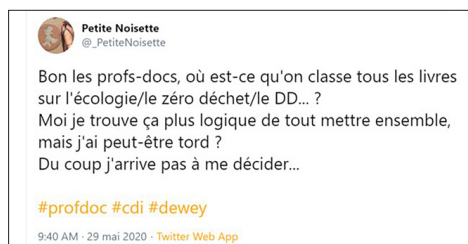
20 Angela Barthes et Ouidad Tebbaa, « Savoirs et conflits de savoirs en éducation à l'environnement et au développement durable : le cas des dispositifs éco-orientés UNESCO », *Éducation relative à l'environnement*, volume 15-1, 15 octobre 2019, <http://journals.openedition.org/ere/3657>

justement étudié la place laissée, et malheureusement faiblement laissée, aux savoirs vernaculaires dans ces constructions de médiation à l'écologie dans les musées environnementaux. La bibliothèque du XXI^e siècle se construisant sur une participation du public plus importante que jamais, il sera intéressant d'observer si la question de la mobilisation des savoirs est ou n'est pas mobilisée dans les médiations au climat que proposent les bibliothèques.

Les informations gouvernementales

Outre ces informations scientifiques et techniques, les habitants ont également besoin d'informations gouvernementales. Il s'agit certainement d'un angle mort dans les informations transmises par les bibliothèques. Aujourd'hui, rares sont celles en France qui consacrent une place visible à la documentation venant des gouvernements locaux ou nationaux dans leurs espaces. Or, sur une question comme celle du changement climatique, les décisions, les lois, les feuilles de route devraient être portées fortement à la connaissance du public, surtout quand elles ont un impact possible sur la vie quotidienne mais aussi sur l'exercice professionnel (normes dans les bâtiments, les commerces, etc.). Aux USA, la place de la documentation gouvernementale est bien plus systématique. Dans un article de 2011, Paul T. Jaeger mentionne ainsi que les « *bibliothèques publiques servent comme de garantie sociale pour un accès et une assistance à l'accès à l'information gouvernementale et aux services gouvernementaux dématérialisés* »²¹. Il y a là un enjeu sur des questions aussi sociétales que le changement climatique de faciliter aux usagers l'accès à toutes ces informations gouvernementales. Des partenariats avec la DILA²² seraient peut-être à développer pour avoir des espaces « climat » dans les bibliothèques, proposant aussi bien les informations scientifiques, techniques que gouvernementales. Pour notre étude, il s'agira donc de voir si l'information gouvernementale a trouvé une place, ou pas, dans la médiation à l'œuvre.

Étudier la participation de la bibliothèque à la lutte contre le climat passera donc par l'étude de la place de ces différentes informations dans la médiation, mais également par l'étude de l'organisation de ces informations dans l'espace de la bibliothèque. Nous avons parlé d'espaces « climat » ; la même question se retrouve dans le choix de la classification de ces informations. Sur Twitter, fin mai 2020, une professeure documentaliste posait la question de la (ou les) zone Dewey dans laquelle classer les livres sur l'écologie, le zéro déchet et le développement durable ?



21 Paul T. Jaeger *et al.*, *Public Libraries, Public Policies, and Political Processes: Serving and Transforming Communities in Times of Economic and Political Constraint*, Rowman & Littlefield, 2014.

22 DILA, Direction de l'information légale et administrative, « Qui sommes-nous ? », <https://www.dila.premier-ministre.gouv.fr/institution/presentation/qui-sommes-nous>

Notre étude devra donc porter sur les choix menés par les bibliothécaires en matière d'information, mais aussi sur les choix de classification, et sur ce que ces choix laissent comprendre des objectifs visés par les bibliothécaires.

AU-DELÀ DE LA FOURNITURE D'INFORMATIONS

La réussite de la médiation au climat, si on suit le modèle de l'éducation à l'environnement, est liée à la mise en action des individus, cette sensibilisation ne peut reposer uniquement sur du transfert de connaissances. Les sélections d'informations ne pourront suffire, comme le rappelle B. Urgelli : « *La connaissance du problème est certes une condition nécessaire à l'apparition d'un comportement pro-environnemental, mais non suffisante. [...] beaucoup d'individus sont aujourd'hui bien informés en matière d'écologie et estiment alors moins polluer que les autres. En calculant avec eux l'impact de leur conduite sur l'environnement (empreinte écologique), ils prennent conscience de polluer comme les autres. Et pour que cette prise de conscience soit suivie d'effets, il faut que l'individu ait des alternatives prenant en compte ses contraintes individuelles, par exemple en matière de transport.* »²³

L'équation de l'éducation à l'environnement repose donc sur trois éléments : la transmission d'information pour comprendre, la transmission d'information pour prendre conscience, la transmission d'information pour pouvoir agir. Cette question de la conscience est aussi portée dans les bibliothèques, par des autrices comme Kathryn Miller ou Petra Hautke : « *En convoquant le concept d'environnemental literacy, qu'elle définit comme la "capacité à identifier un choix durable et à faire ce choix", elle affirme qu'"aujourd'hui au XXI^e siècle, les bibliothèques publiques ont le rôle d'enseigner la conscience environnementale à travers la programmation et les services de la bibliothèque. L'éducation à l'environnement est une autre manière pour la bibliothèque d'aider sa communauté à faire un pas de plus vers le progrès sociétal".* »²⁴

Par conséquent, un des axes de travail des enseignants spécialistes de l'éducation à l'environnement est la notion d'engagement. Dans un article de 2015, Jean-Marc Lange fait une analyse des différents processus d'engagement tels qu'ils peuvent être mobilisés dans ces enseignements. Il insiste notamment sur deux notions : celle de responsabilité et celle de disposition. Cette notion sur laquelle s'appuie John Dewey pour penser son modèle éducatif associe : « *[...] attitude et habitude, capacités et compétences, en particulier de volition, de coopération, d'engagement. Mais surtout [...], les dispositions peuvent faire l'objet d'un apprentissage systématique et organisé. La stratégie adoptée peut alors consister à favoriser chez les élèves l'incorporation d'attitudes proactives, l'appropriation de concepts mobilisateurs et des compétences d'actions, progressivement régulés par des*

23 Benoît Urgelli, « La question du changement climatique dans le programme français d'éducation à l'environnement pour un développement durable – Nouvelle épistémologie des savoirs scolaires et implications pour la formation des enseignants », *Éducation relative à l'environnement*, volume 6, 14 septembre 2007, <https://journals.openedition.org/ere/3902>

24 Manon Le Guennec, *Bibliothèques et écologie : les bibliothèques de lecture publique françaises et les enjeux environnementaux*, mémoire d'étude, mars 2018, DCB Enssib, <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/68275-bibliotheques-et-ecologie-les-bibliotheques-de-lecture-publique-francaises-et-les-enjeux-environnementaux.pdf>, p. 58 (citant Kathryn Miller).

savoirs prospectifs et parfois explicatifs.»²⁵ On le voit, l'éducation à l'environnement est une éducation tournée vers l'engagement et l'action, et qui interroge donc sa capacité à transformer l'individu, soit par une prise de conscience associée à des propositions concrètes d'action, soit par un développement de dispositions permettant aux individus de pouvoir prendre position (et donc action) dans un monde en changement. La question de l'engagement se retrouve aussi dans la littérature sur la médiation au climat dans les musées. Cette littérature sinon abondante, du moins fournie, sur la médiation à l'environnement, concerne surtout les musées que l'on pourrait qualifier d'environnementaux : parcs, zoos ou écomusées. Cependant une thèse soutenue en 2011 a particulièrement retenu notre attention, celle de Marine Soichot : *Les musées et centres de sciences face au changement climatique. Quelles médiations muséales pour un problème socioscientifique ?*²⁶. Après un recueil des actions menées pour sensibiliser au climat dans quatre établissements muséaux, elle identifie quatre cadrages de ces actions de médiation : autour de la cause, autour des conséquences, autour des solutions, autour d'un jugement moral²⁷. À partir de ce travail, elle détermine quatre modalités de médiation à l'environnement spécifique aux questions climatiques. Nous reproduisons ci-dessous une version allégée d'un tableau récapitulatif proposé par M. Soichot²⁸.

■ Modes de médiation du changement climatique

Mode informatif	Donner des informations claires et objectives sur toutes les dimensions du problème
Mode interventionniste pour un changement de comportements	Favoriser l'adoption de comportement écologiquement vertueux
Mode interventionniste pour un changement social	Favoriser l'adoption de nouvelles pratiques sociales dans le sens du développement durable
Mode critique	Interroger la définition dominante du problème climatique et la notion de développement durable

D'après le tableau de Marine Soichot, page 233.

Dans ce tableau, on retrouve ce qui a été entrevu avec l'éducation à l'environnement, à savoir un spectre qui va de l'information visant à la compréhension jusqu'à l'information visant à l'engagement le plus avancé (depuis la transformation des comportements quotidiens à la critique de la société contemporaine).

Il nous semble qu'il faille ajouter à ce continuum de médiation des éléments qualitatifs pour mieux percevoir la spécificité de certaines médiations. Susan Kovacs, à propos de l'éducation à l'environnement pour les jeunes, montre que plusieurs approches sont abordées pour faire prendre conscience : travailler autour de la vision catastrophique,

25 Jean-Marc Lange, « Éducation et engagement : la participation de l'École à relever les défis environnementaux et de développement », *Éducation relative à l'environnement*, volume 12, 20 mai 2015, <http://journals.openedition.org/ere/441>, paragraphe 30.

26 Marine Soichot, *Les musées et centres de sciences face au changement climatique. Quelles médiations muséales pour un problème socioscientifique ?*, thèse de doctorat, Paris, Muséum national d'histoire naturelle, 2011. Disponible en ligne : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00609008/document>

27 *Ibid.*, p. 217.

28 *Ibid.*, p. 233.

travailler les notions de temps (temps proche /temps lointain/urgences), travailler sur les relations entre la responsabilité individuelle et sociale. D'autres approches plus positives peuvent être trouvées : travailler autour des solutions collectives, travailler autour des zones d'optimisme, travailler sur les impacts identifiables rapidement, etc. Étudier la médiation au climat telle que menée par les bibliothèques signifiera aussi tenir compte de l'esprit dans lequel cette médiation se fait. Pour exemple, la bibliothèque publique de Mill Valley aux USA témoigne²⁹ dans le site *Borrowed Time* de son plan de travail sur le changement climatique en trois temps sur une année. La bibliothèque propose trois étapes : la première de janvier à avril pour introduire le sujet et ses difficultés, la deuxième de mai à août pour faire le lien entre le problème général et la réalité locale (on y parle ainsi du saumon et des feux de forêt), et enfin la troisième de septembre à décembre intitulée « Actions and Hope ». Ce dernier point est notable tant il sort d'une vision catastrophique souvent rencontrée, notamment dans tout ce qui est littérature jeunesse³⁰. Notre étude devra aussi tenir compte du discours optimiste ou inquiet de la médiation en cours et de son impact.

Il ne nous est pas possible aujourd'hui de dresser un tableau identique à celui de M. Soichot pour les bibliothèques, puisque, comme exposé précédemment, notre travail de recherche est en cours. Néanmoins, il nous semble qu'il nous faille nous arrêter sur un corollaire de cet engagement : celui de la bibliothèque elle-même.

BIBLIOTHÈQUES, CHANGEMENT CLIMATIQUE ET ENGAGEMENT

Marine Soichot écrit dans sa thèse que, malgré ces modalités de médiation qui invitent à l'engagement et à l'esprit critique, « *le changement climatique fait l'objet d'un cadrage consensuel et dépolitisé* »³¹ dans les musées étudiés. Le climat est un cas typique de contradiction des institutions ou, pour le dire autrement, de difficulté de positionnement des institutions par rapport aux sujets de sociétés. D'un côté, les institutions encouragent à un engagement citoyen et civique et, d'un autre côté, elles se gardent bien de faire de cet encouragement un positionnement et un engagement même de l'institution. La question de la neutralité se réinvite encore et toujours dans les médiations.

David Lankes, qui a beaucoup travaillé sur la neutralité, a écrit en 2019 : « *Si vous avez le sentiment qu'une réponse "neutre" consiste à permettre à tous les intervenants de parler quelle que soit leur idéologie, vous devez connaître les réalités de cette décision* » et « *Il est tentant dans ces jours de conflit idéologique ouvert et de discours politiques fracturés de vouloir se retirer [des débats] pour seulement proposer la vérité ou des faits. Et de dire que la*

29 « Mill Valley Public Library », *Borrowed Time*, <https://borrowed-time.org/mill-valley-public-library/>

30 Susan Kovacs, « Introduction : les paradoxes de la médiation environnementale », *Communication & langages*, n° 172, 2012-2, p. 21-26 ; disponible en ligne : <https://www.cairn.info/revue-communication-et-langages1-2012-2-page-21.htm>. Voir aussi la journée d'étude mentionnée précédemment, organisée par la médiathèque départementale d'Ille-et-Vilaine en 2019, pendant laquelle des éditeurs jeunesse sont venus discuter de cette question.

31 Marine Soichot, *op. cit.*, p. 228.

bibliothèque est un lieu neutre qui propose un espace d'information de haute qualité. Que nous sommes un refuge et un sanctuaire comparé à la rhétorique grossière de Twitter. Ce n'est pas neutre, et ce serait trahir notre plus cher principe : le service.»³² Trois choses nous semblent notables dans ces citations : d'abord le rappel que les actions des bibliothèques sont des décisions qui résultent, quelles qu'elles soient, d'une analyse des différents positionnements qui peuvent être pris, et ensuite que ces décisions ont un effet dans le monde réel et non pas uniquement dans les espaces feutrés. Enfin, que ces décisions et ces effets informent les services que nous offrons au public. En d'autres termes, les services que les bibliothèques proposent à leurs publics sont des positionnements de la bibliothèque qui ont une réalité dans et pour la société. Dès lors, les choix d'information et de médiation autour du climat engagent la bibliothèque et confirment son rôle d'actrice politique. Vouloir le nier serait non seulement s'illusionner, mais encore risquer de faire le jeu de débats qui n'ont pas de raison d'être. Aujourd'hui, une institution ne peut plus tergiverser et tenter d'être neutre dans sa capacité à engager les individus.

Cet engagement peut aujourd'hui s'afficher clairement par la participation à des événements nationaux et internationaux d'abord, comme la semaine du développement durable ou la semaine du climat. Il peut s'afficher aussi dans une politique clairement énoncée dans les projets d'établissements, ce qui a pour corollaire d'inviter les bibliothèques à réfléchir à l'évaluation de cet engagement. Cette question est d'ailleurs posée par plusieurs acteurs des bibliothèques, dont l'association EBLIDA qui, avec son projet ELSA, cherche à définir des indicateurs d'évaluation de la réalisation des ODD par les bibliothèques européennes³³. Enfin, cet engagement peut aussi être affiché par des actions spécifiques, comme la participation à *Borrowed Time* ou à *Libraries4Future*, déjà évoqués, qui relèvent encore davantage du militantisme assumé des institutions en faveur de ce sujet qui ne peut plus faire l'objet d'un silence bien intentionné. •

Résumé

L'actualité de la pandémie de Covid-19 interroge les bibliothèques sur leur rôle informationnel en temps de crise, que celle-ci soit économique, sanitaire ou environnementale. Cet article questionne l'engagement des bibliothèques face à la crise climatique, et leurs actions en matière d'information scientifique, technique et gouvernementale pour aider à comprendre, penser et agir.

32 R. David Lankes, "Müssen Bibliotheken neutral sein?" [Les bibliothèques doivent-elles être neutres?], *BuB – Forum Bibliothek und Information*, n° 11, novembre 2019, p. 650. Disponible en ligne : <https://b-u-b.de/wp-content/uploads/2019-11.pdf>

33 Ce projet complétera l'EBLIDA Matrix, qui est un outil de facilitation de la lecture des ODD en contexte bibliothéconomique. <http://www.eblida.org/activities/the-eblida-matrix.html>